



Montvendre
village authentique

M
O
N
T
V
E
N
D
R
E



Le meilleur croissant de la Drôme est à Montvendre

Nous avons rencontré Patrick, dans son établissement à Montvendre. Cela fera 10 ans, en janvier qu'il a repris le seul commerce Montvendrois.



Patrick, comment t'es venu l'idée de participer au concours du meilleur croissant de la Drôme ?

La chambre des métiers nous a envoyé un courrier pour informer l'ensemble des artisans de l'existence du concours dans le cadre de la semaine du goût. Comme j'avais confiance en la qualité de mes croissants, **je me suis inscrit au concours avec 25 autres artisans.**

Comment s'est passé le concours ?

Nous devons fabriquer, 24 pièces les plus identiques possibles dans notre laboratoire, puis les amener au jury à 7 heures du matin.

Le cahier des charges réalisé par les enseignants du CFA était très précis, nous devons utiliser la farine T55, sans congélation, sans améliorant et les croissants devaient tous peser entre 60 et 70 grammes.

Le jury a noté la texture, la couleur, le goût, l'odeur, la régularité...

Mais alors, comment sont fabriqués tes croissants ?

Tout le travail commence la veille de la vente avec la préparation de la détrempe (farine, eau, sel). Le jour de la distribution on effectue un tourage (incorporation du beurre dans la patte, 3 tours simples) puis la baisse (découpe des croissants) et la mise en chambre de pousse, enfin la cuisson pendant une vingtaine de minutes. Tout ce travail représente 6 à 7 heures de travail.

Comment le jury était-il composé ?

La composition était très représentative de la profession avec 2 professeurs du CFA, le Président du syndicat de la boulangerie, le

Président de la chambre des métiers, le Vice-Président du Conseil Général meilleur ouvrier de France et d'autres personnes référentes au sein du métier.

Quand as-tu appris le résultat ?

Le résultat a été communiqué pendant la semaine du goût fin Octobre, après la délibération du jury et les remises des récompenses ont eu lieu à cette occasion.

Que retires-tu de ce concours pour ton expérience professionnelle ?

Une satisfaction personnelle, la valorisation du commerce de proximité et l'accent mis sur la qualité des produits que je produis. Aussi, mais cela vient après une meilleure visibilité en terme de communication. Des gens viennent un peu de partout goûter mon croissant et j'ai augmenté mes volumes de 50%.

Dans notre commerce, 100 % des produits qui sont proposés à la vente sont fabriqués sur place dans notre laboratoire avec des ingrédients de haute qualité. La patte à croissant, par exemple, sert aussi de base pour les pains aux chocolats, les torsades, les pépites aux chocolats...

Quelles sont tes futurs projets ?

Le concours est annuel, le prochain se déroulera au mois d'octobre 2013 et nous serons présents pour défendre notre titre.

Votre fabrication en boulangerie est biologique pourquoi ce choix depuis 2 ans ?

C'est un choix de recherche de qualité afin de proposer à nos clients les meilleurs produits dans l'objectif de les fidéliser à notre établissement.

C'est aussi un choix de différenciation par rapport aux propositions des boulangeries de la zone de chalandise, avec une offre qui a nettement évolué depuis 2 ans. Aujourd'hui seul 2 établissements proposent du bio à leurs consommateurs en boutique.

Il y a du monde ce dimanche matin dans ton établissement, combien de personnes vont y passer jusqu'à 13 heures ?

C'est autour de 400 clients qui vont passer. J'en profite pour remercier Dallila pour l'accueil toujours dans la bonne humeur des consommateurs. La boulangerie permet aussi de faire vivre le bar en proposant un café à 1 € sans augmentation depuis 10 ans.

Les céréales augmentent, les matières premières dans ton métier c'est un vrai enjeu ?

Toutes les matières premières augmentent, par exemple le beurre avec plus 20 % en 2 ans, le lait, les céréales, les œufs...j'ai fait le choix de ne pas augmenter pour l'instant la viennoiserie afin qu'elle reste un plaisir au quotidien. Il est vrai qu'il est compliqué de faire vivre un commerce dans le monde rural, que l'univers concurrentiel est important et que nous devons toujours nous orienter vers la qualité en maîtrisant au maximum les prix proposés.



Boulangerie Pâtisserie

Le four de Montvendre

Place de la Mairie

Montvendre

04 75 59 38 85

Jeu./vend./sam./dim./lun.

6h30/12h30-15h30/19h30

Montvendre compte officiellement 1090 habitants chiffre qui sera forcément dépassé en 2013 avec l'apport des nouvelles constructions dans les récents lotissements de Chansaud.

La Communauté de Communes de la Raye poursuit sa route en dehors des turbulences du projet de "Grande Agglo" autour de Valence, Bourg-de6p2AGE ET Romans.

Internet haut débit est maintenant disponible à partir du village avec l'arrivée de la fibre optique et la mise en place d'un répartiteur NRAZO.

2012 a vu démarré le projet d'aménagement de la traversée du village, une première tranche a été réalisée avec la réfection de la route de Crest, réfection qui vient de se terminer. Beaucoup reste encore à faire pour mieux organiser les circulations dans le centre du village.

Encore un peu du temps pour que les rues, routes et chemins de la commune aient un nom et nos habitations un numéro. Une première étape est en cours pour le village en coordination avec la poste.

Pour les jeunes et jeunes "ado" un SKATE PARK vient d'être installé sur l'espace entre les terrains de boules et le stade de foot.

Une année féconde pour Montvendre, dont nous vous parlerons à l'occasion de la cérémonie des Vœux le **vendredi 11 janvier 2013 à 19 heures**. J'espère que vous serez nombreux à venir pour partager avec le conseil municipal un apéritif festif et convivial.

Dès à présent, je vous souhaite à tous un très joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le maire

PETIT François-Bernard

Le Conseil Municipal vous invite :

*Le vendredi 11 Janvier
à 19 heures*

*à l'occasion de la cérémonie des
vœux 2013*



2
0
1
3

Sommaire :

Meilleur croissant.....page 2
Le mot du Maire.....page 3
Compte rendu CM...pages 4-12
Nos écoles.....page 13
Sapeurs Pompiers..pages 14-15
Les associations.....pages 16-24

Les réalisations 2012....page 25
Intercommunalité.....page 26
Agenda 2013.....page 26
Etat civil.....page 27
En bref.....page 28
Les pages pratiques pages 29-30
Le personnel communal page 31

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2012

Excusé : RUFFIER

CESSION DE L'IMMEUBLE ABRITANT "OFFICE DU TOURISME"

Présence de Monsieur PERTUSA, maire de Chabeuil et Monsieur ALIBERT, trésorier.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 11/7/2011 le conseil s'était prononcé à l'unanimité pour l'acquisition de l'immeuble cadastré AC 147 situé à Chabeuil sous réserve que la valeur de cession soit effectivement celle de l'actif 110 030 €, ce bâtiment appartenant à 9 communes Chabeuil, Montéliér, Montmeyran, Montvendre, Upie, Peyrus, La baume-Cornillane, Combovin, Ourches.

L'estimation à 130 000 € par le service des domaines ne modifie pas la position du conseil municipal de Montvendre réuni le 12/9/2011, C'est pourquoi, Messieurs PERTUSA et ALIBERT conviés à cette réunion,

- ✚ Retraçant l'historique concernant l'acquisition, de ce bâtiment par les 9 communes membres du GIC (GIC dissout le 1/1/2010), sachant que les communes de Montéliér, Montmeyran, Upie, Peyrus, La Baume-Cornillane, Combovin et ourches se sont prononcés et donnés leur accord pour céder leurs parts à la commune de Chabeuil.
- ✚ Sur l'utilisation de ce bâtiment : Office du tourisme, FNACA,
- ✚ Ainsi que les conditions éventuelles de cession de l'immeuble

Le conseil municipal, après concertation, décide de céder sa part représentant 6.35% soit 8255 € à la commune de Chabeuil, autorise le maire à signer l'acte notarié et dit que les frais relatifs à cette affaire seront pris en charge par la commune de Chabeuil.

REFLEXION SUR L'AVENIR DE LA POSTE

A savoir : si l'on maintient le service de la poste dans l'état actuel ou si l'on passe en agence postale communale. Une commission est mise en place et se compose de : PHILIBERT Stéphane-BRET Rémi-SERVIAN Bruno-IMBERT Laurent-Mme VASSELIN Nicole- La commission visitera des agences postales communales.

PREPARATION DU BUDGET 2012-INVESTISSEMENTS

Proposition du conseil pour les investissements 2012,
Les projets déjà inscrits pour demande de subvention :

- ✚ Aménagement route de Crest
- ✚ Réfection huisseries ancienne école maternelle
- ✚ Travaux de voirie

Autres : sonorisation, vidéoprojecteur, écran, Skate Park, mobilier école maternelle,

Projets d'entretien : les volets des écoles et des appartements, les clôtures des écoles, la porte de la salle communale,

PROJET DE PLACEMENT DE FONDS

Monsieur IMBERT signale que compte tenu de la trésorerie, il serait judicieux de faire un placement de fonds en attente des travaux prévus en 2012. Le conseil donne délégation au maire en matière de placement de fonds.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)

Quelques soit le scénario retenu Montvendre fait partie des zones à risque d'inondation. En conséquence, nous devons rédiger un PPRI, celui-ci influera le plan d'urbanisme.

Nous devons également rédiger un plan communal de sauvegarde (PCS).

Compte rendu des conseils municipaux

ELECTRIFICATION-LES JARDINS DE CHANSAUD

Monsieur le Maire présente le projet établi par le SDED pour alimenter le lotissement "les jardins de Chansaud", la dépense prévisionnelle de 42 864 €, la part communale est de 21504 € et sera financé par SAS Anthema.

STATION D'EPURATION-CONVENTION SATESE

Monsieur le Maire soumet au conseil la convention SATESE signée en 2009 qui a été légèrement remaniée de même que les tarifs. La convention ayant pour objet d'apporter des conseils, des informations et analyser le fonctionnement.

Participation annuelle 550 €.Durée 3 ans-

QUESTIONS DIVERSES

Sorties scolaires à Paris pour les CM2 et à Vassieux pour les CE1.CE2

Monsieur le maire informe le conseil que la direction enseignement du Conseil Général propose une participation financière à ces séjours sous réserve que la commune verse une aide d'un montant équivalent et propose au total 2032 €. Le conseil accorde une subvention identique au Conseil Général.

Eau potable

Ressource en eau dans la zone des molasses miocènes. Le conseil donne son accord à la création d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

Déchetterie

Le volume gratuit autorisé par habitant est porté à 20m3 par an, hors papier, carton, métaux et matériel électronique.

CCR (Communauté de Communes de la Raye)

Réflexion engagée sur la prise en gestion de nouveaux projets par la CCR : SPANC (assainissement individuel), mini crèche, voirie (?)..

Pascale RAVIT
Diagn-ô-Logis

Le Village
26120 MONTVENDRE

☎ : 04 75 58 31 72
Fax : 04 69 96 13 66
📠 : 06 11 73 98 78
✉ : Diagnologis@free.fr

Diagnostic Immobilier : Plomb - Amiante - DPE (Performance Energétique)
Gaz - Loi Carrez - Prêt 0% - ERNT (Etat des risques) - Termites...

S.A.R.L. ECHEVIN TP
Travaux Publics et Particuliers

Location d'engins
Terrassements - VRD

Tél/fax 04 75 59 36 83

HOTEL ^{★★NN} - RESTAURANT
La Martinière
VINS - FOIE GRAS

26120 Montélier - Tél. 04 75 59 60 65 - Fax : 04 75 59 69 20
<http://www.a-lamartiniere.com>

Bulletin Municipal de Montvendre
Conception, réalisation : Commission communication
Tirage : 550 exemplaires
Impression : Imprimerie du Crestois sur papier recyclé
Le Conseil Municipal remercie tous les annonceurs pour leur participation

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2012

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Exposé par Mme VASSELIN, déléguée,

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, la mission locale propose un accompagnement professionnel et social individualisé : instructeurs, documentation, parrainage, ateliers... Permanences et relais, tél : 04.75.82.01.80.

LECTURE DU COMPTE RENDU DU 6 FEVRIER 2012

Rectification : déchetterie, le volume gratuit autorisé par commune et non pas par habitant mais par an.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2011

<u>FONCTIONNEMENT</u> : Dépenses	479 466.61 €
Recettes	613 358.79 €
Excédent	134 392.18 €

INVESTISSEMENT : Dépenses 567 351.53 €

Recettes 414 282.60 €

Déficit 153 068.93 €

Ce qui donne un résultat de clôture 2011 :

Investissement -471 939.34 €

Fonctionnement +158 250.56 €

AFFECTATION DES RESULTATS 158 250.56 € à la section d'investissement compte 1068.

BUDGET PREVISIONNEL 2012

Fonctionnement : Dépenses : 591 260

Recettes : 591 260

Remarques:

- ✓ Prévoir un diagnostic électrique

- ✓ Frais de télécommunication : suite à la mise en place de l'ADSL, une étude est en cours avec l'opérateur Orange pour l'ensemble de la téléphonie.

- ✓ Frais de nettoyage des locaux : ces travaux sont effectués par la Société 2 MS pour la salle communale, les bâtiments scolaires, sur 10 mois et un nettoyage approfondi à chaque vacances scolaires.

- ✓ Charges de personnel : modification budgétaire suite à la demande de mise en disponibilité pour un an d'Hervé PERMINGEAT

- ✓ **Recettes**

- ✓ Diminution de la dotation forfaitaire qui passe de 125 734 € à 102 784 €

- ✓ Contributions directes qui passe de 259 994 € à 268 812 € soit une augmentation des bases de la taxe habitation et de la taxe foncière bâtie et non bâtie de 3.35%.

Compte rendu des conseils municipaux

INVESTISSEMENT

DEPENSES	€	RECETTES	€
Reprise du déficit de clôture	471 940	Affectation de résultat	158 251
Aménagement route de Crest	358 537	FCTVA-TLE	85 295
Voirie	60 000	Emprunt	621 030
columbarium	11 000	Subventions	118 131
Cimetière place et allées	17 000	Amortissement	19 358
Huisseries maternelle	12 100	Electrification	21 505
Electrification	21 505	Virement fonctionnement	25 670
Skate Park	18 665		
Autres	18 150		
Remboursement prêt	30 697		
Amortissement	9 646		
Dépenses imprévues	20 000		
	1 049 240		1 049 240

AMENAGEMENT ROUTE DE CREST-AVENANT

Compte tenu du coût prévisionnel des travaux qui s'élève à 270 000 €

La mission de maîtrise d'œuvre est à 8 %

Le forfait de rémunération est de 25 833 € TTC

Le conseil donne un avis favorable à cet avenant à l'encontre de Monsieur CORDEIL, architecte-paysagiste.



Serrurerie Montvendroise
Entreprise nouvelle

Toutes constructions métalliques :
portails, pergolas, escaliers, garde-corps...

Chaudronnerie industrielle :
soudures, découpes, pliages...

Vincent GÉLIBERT
"la Garenne"
26120 MONTVENDRE

Tél. 06 70 35 02 25
Tél/Fax 04 75 58 30 06



PELAT S.A.R.L.

Terrassement ■ Piscine ■ Dallage

Neuf et rénovation
Etudes et devis gratuits
Spécialiste PVC armé

ets.pelat@wanadoo.fr

Z.A. L'Argot
26120 MONTVENDRE

Portable : 06 60 28 93 93
Tél. : 04 75 59 09 32



ELECTRICITE GENERALE

GUY BOSSAN & FILS

QUARTIER LES MOULINS
26120 LA BAUME CORNILLANE

Tel: 04.75.59.40.36
E-mail: guybossanetfils@live.fr



Benoît CHASTAING

Jardins et Espaces Verts

Entretien Création Elagage

- Petite Maçonnerie
- Arrosage Intégré
- Gazon en Plaque

26120 MONTVENDRE
Tél. 06 21 35 28 29



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2012

Excusés : CARAYON-BACLE-PHILIBERT-RUFFIER-VASSELIN

AMENAGEMENT ROUTE DE CREST-VALIDATION DES OFFRES

Le conseil prend connaissance du résultat des offres selon la procédure adaptée.

Les entreprises retenues sont :

Lot1-Terrassements-Réseaux Humides, Entreprise ECHEVIN pour un montant de 59 561.62 € HT,

Lot 2-Eclairage, entreprise SBTP pour un montant de 14 340.00 € HT

Lot 3-Revêtements-Mobilier-Maçonnerie, Entreprise 26 pour un montant de 75 043.90 € HT

Lot 4-Enrobés-Bordures-Signalisation, Entreprise EUROVIA, pour un montant de 71 755.75 € HT

Lot 5-Aménagements paysagers, entreprise Valente, pour un montant de 18 625.75 € HT,

Estimation par le Maître d'œuvre était de 270 960.00 € HT

Le montant retenu est de 239 327.02 € HT

Monsieur le Maire rappelle le financement :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Entreprises	239 327.00	Département	56 389.00
Honoraires	21600.00	Departement gros projets	32 456.00
Mission coordination	1175.00	Réserve parlementaire	10 000.00
TOTAL	262 102.00	TOTAL	98 845.00

La différence de 163 257.00 sera financée par les fonds libres et par emprunt.

PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Monsieur le Maire expose que la PAC a été créée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension de réseaux.

La PAC est destinée à remplacer la PRE (participation pour raccordement à l'égout) supprimée en tant que participation d'urbanisme liée au permis de construire à compter du 1/7/2012.

Le conseil, considérant que la PRE est supprimée et remplacée par la PAC à compter du 1/7/2012, fixe la PAC à 1500 € pour les constructions nouvelles ou existantes.

TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le conseil décide d'instaurer un tarif supplémentaire pour les raccordements en lotissement, en zone commerciale ou artisanale et fixe le tarif à 380 €.

FOURRIERE ANIMALIERE-CONVENTION DE GESTION

Monsieur le Maire informe que la convention de gestion avec Valence Agglo arrive à son terme le 30/11/2012 et soumet le nouveau projet, le conseil n'est pas contre de poursuivre avec la fourrière animalière de Valence Agglo mais demande d'avoir plus d'informations sur le coût par habitant et par capture.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2012

Excusé : Mme VASSELIN

LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE CREST

Les travaux de collecte des eaux pluviales sont achevés. L'enfouissement des réseaux secs (EDF, Tél) se termine avec la pose des coffrets individuels, viendra ensuite la dernière phase des travaux qui comprendra l'éclairage public et le revêtement de la chaussée. La fin des travaux est prévu pour mi-décembre.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les "emplois" sont terminés. Les travaux réalisés sont : le 3ème tronçon en enrobé de la route les Dourcines ainsi qu'une consolidation du bas-côté au niveau des Pialoux, le chemin qui dessert la ferme Roudier ainsi que la remise en forme du chemin de Die.

PROJET D'EXTENSION DU LOCAL TECHNIQUE

Compte tenu de la demande des associations souhaitant avoir un local pour remiser leur matériel, le conseil décide l'extension du local technique. Des devis seront demandés pour le budget 2013.

MAISON DE M et MME ROCHAS

La mairie est souvent sollicité par des artisans ou autres corps de métiers qui sont à la recherche de local pour exercer leur profession, sachant que la maison de M et Mme ROCHAS est en vente, le conseil décide de les contacter pour de plus amples renseignements (visite, prix etc...)

PROJET DE TOILETTES PUBLIQUES

Compte tenu des dégâts importants occasionnés par des "malfrats" aux toilettes publiques qui de ce fait ne sont plus du tout utilisables.

Le conseil décide de les remettre en état et d'installer un bloc sanitaire pour éviter que les tuyaux et autres accessoires ne soient arrachés.

SALLE COMMUNALE

Mme CARAYON Martine demande que la porte d'entrée soit repeinte.

CIMETIERE

Les allées de l'ancien cimetière seront remises en état. Quant aux cyprès, ils ne seront pas abattus bien que les chutes des "cories" soient à l'origine de quelques désagréments. Monsieur le Maire avait reçu à ce sujet des courriers de Mme VICHARD et Mlle Elyette GALON.

Le conseil demande un devis pour améliorer le parking devant le cimetière.

LA FOURRIERE ANIMALIERE

Le conseil renouvelle la convention avec la fourrière animalière de Valence Agglo et autorise le maire à signer la convention.

La convention comprend la gestion de l'équipement, la capture des animaux qui s'effectue sur ordre du maire, le transport et l'hébergement, les identifications réglementaires et restitution des animaux, les visites vétérinaires et euthanasie si nécessaire ainsi que le ramassage des animaux morts.

Pour 2011 la facture s'est élevée à 1417.78 €.

VILLES INTERNET

Le conseil décide d'adhérer à l'association villes internet.

Le label villes internet est remis aux collectivités qui inscrivent une politique internet et numérique dans leur mission de service public et permet d'évaluer, montrer et faire connaître la mise en œuvre d'un internet local citoyen à la disposition des habitants.

Les villes labellisées sont récompensées de @par affichage sur les panneaux d'entrée de leur ville.

Le coût plancher est de 50 €.

Stéphane PHILIBERT est désigné pour représenter la commune au sein de cette association.

FUSION DES SYNDICATS D'IRRIGATION

Projet de fusion de 8 syndicats intercommunaux dont le SISEV en un Syndicat d'Irrigation Départemental. C'est le SYGREG qui est chargé des formalités pour cette fusion. Le conseil valide le projet de périmètre des 8 syndicats et désigne deux délégués Monsieur Léo CHOVIN président du SISEV et Monsieur Pierre SAYN.

DENOMINATION DES RUES

Le fichier du village établi par la commission a été envoyé au service courrier de la poste, celui-ci en a pris connaissance et doit-nous faire un retour sur la cohérence "terrain" habitation par habitation après concertation avec les facteurs.

STANDART TELEPHONIQUE

Afin d'améliorer le service téléphonique à la mairie, le conseil étudie l'installation d'un standart qui permettra aux clients de sélectionner par une touche du clavier téléphonique les horaires de la déchetterie, de la mairie ou avoir une annonce sur une prochaine festivité.

SEMAINE BLEUE

La semaine bleue (personnes âgées) se déroule en octobre, le conseil accepte de participer à raison de 2 € par personne pour le voyage à Eyguebelle.

INVITATION A LA CEREMONIE DE DEPART DE MONSIEUR ALIBERT TRESORIER

Elle aura lieu le 28 septembre à 18 heures au Centre Culturel, la majorité des conseillers participeront à cette cérémonie.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite à la demande de mise en disponibilité de Hervé PERMINGEAT et à l'appel de candidatures, c'est Mathieu RAVIT qui a été recruté pour un CDD de 6 mois, ce dernier n'est pas intéressé pour renouveler ce contrat, de ce fait, le maire compte tenu des candidatures reçues retient celle de Théo CHAUVET qui a pris sa fonction le 17/09/2012

ASSISTANTE MATERNELLE

Demande de Mme RICCI, assistante maternelle, qui souhaiterait se réunir une fois par mois entre assistante maternelle et enfants au local de la garderie.

Le regroupement d'assistante maternelle sans animatrice n'est pas légal dans un local public, d'autre par le local de la garderie périscolaire n'est pas adapté pour recevoir notamment des bébés par rapport aux règles d'hygiène obligatoires, en conclusion le conseil émet un avis défavorable.

AGENCE DE L'EAU-MESURES DE PRELEVEMENT D'EAU

L'arrêté ministériel du 19/12/2011 définit l'assiette de calcul de la redevance pour prélèvement d'eau, celle-ci est assise sur les volumes d'eau prélevés. La détermination de ces volumes devant s'appuyer sur des équipements de mesure.

Pour les configurations critiques (écoulements gravitaires) une procédure "d'impossibilité de réaliser une mesure" est prévue.

ARS-PROJET REGIONAL DE SANTE

L'ARS a pour mission d'élaborer en région un projet régional de santé participant aux enjeux d'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé, de renforcement de l'égalité d'accès à la santé et l'amélioration de l'efficacité du système de santé sur les 5 ans à venir 2012/2017.

L'avis du conseil est sollicité sur ce projet de l'ARS, le conseil donne son accord.

URBANISME

Le maire présente les dossiers suivants :

PC, EARL CLEMENT-CHOVIN, les mûres, hangar agricole

PC, ROCHETTE Michel, les théolets, aménagement de l'existant

PC, VALECO Ingénierie, les merles panneaux photovoltaïques

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2012

Excusés : CARAYON-CHARRIERE

Monsieur le Maire présente au conseil Monsieur VALLOS nouveau percepteur qui succède à Monsieur ALIBERT, son poste précédent était en région parisienne dans le Val d'Oise.

LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE CREST

Bonne évolution du chantier. Les raccordements électriques sont programmés à partir du 6 décembre suite à quoi les poteaux actuels pourront être enlevés pour permettre la finition des bétons désactivés. Le revêtement bitume de la chaussée sera posé dès que les conditions atmosphériques seront favorables.

LE POINT SUR LA DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire présente au conseil le devis de Sigma Concept pour un montant de 1990 € HT ayant pour objet une mission de numérotation métrique et géolocalisation des habitations pour adressage postal de toute la commune.

Le fichier de la première partie du projet qui concerne uniquement le village a été transmis au service de la poste pour vérification.

CIMETIERE ALLEES ET PARKING

Suite au devis de l'entreprise ECHEVIN d'un montant de 25335 € HT pour l'ensemble allées et parking, le conseil décide d'effectuer courant décembre la seule réfection des allées pour un coût d'environ 14000 € sachant que nous avons un reliquat de subvention de 3358 €, le parking sera réalisé dans le cadre des travaux de voirie 2013.

PROJET CONTRAT DE RIVIERE

Rencontre avec les techniciens du bassin versant de la Véore pour faire le point sur les propositions d'actions soumises par la commune dans le cadre du futur contrat de rivière/PAPI/Véore Barberolle.

- Améliorer la qualité des rejets d'eau de la station d'épuration souvent critiques en période d'étiage: filtration sable ou roseaux.

- Antenne entre route des sables et déchetterie pour réguler les crues du Bost.

BORNE A EAU

Le conseil accepte d'installer une borne à eau près de l'espace de jeux, place de la mairie pour une valeur de 409 € HT.

SKAT PARK

Le SKAT a été mis en place, quelques finitions restent à faire ainsi que la pose du panneau règlement et l'installation d'une poubelle. Une petite inauguration sera organisée lorsque tout sera terminé.

CONTAINERS A POUBELLES

Le conseil opte pour l'achat de 3 containers à roulettes de 660 l pour une valeur de 566 € HT. Les emplacements de ces containers seront les suivants : cimetière salle communale et la "cabane de chasse".

PORTAGE DE REPAS

Suite au non renouvellement du contrat avec SHCB pour la livraison des repas pour le restaurant scolaire, décision prise par l'association qui gère la cantine, ce qui a pour conséquence une hausse importante du prix des repas pour le portage auprès de nos aînés, le conseil décide malheureusement d'arrêter ce service et propose aux familles de s'adresser à des sociétés de portage de repas à domicile.

COMPTE RENDU DE LA CCR

Nouvelle présidente de la CCR : Madame GUILLON maire de Peyrus.

Dossier SPANC : contrôle assainissement non collectif

1-Définir le périmètre d'action du SPANC

2-Lancement de la consultation pour le marché de prestation de service dans le cadre de la mise en œuvre du SPANC.

Dossier déchetterie :

Mise en place d'une carte pour les usagers début 2013, carte qui sera à retirer à la mairie.

Dossier covoiturage :

Réunion avec le Conseil Général afin d'examiner les propositions d'emplacements de stationnement.

ARCHIVISTE –CONVENTION

Le conseil approuve la convention avec le Centre de gestion de la Drôme qui a pour objet le classement des archives de la commune, le nombre de journées prévues est de 18 à raison de 205 € la journée.

PHOTOCOPIEUR DE L'ECOLE MATERNELLE

Il a été fait don d'un photocopieur à l'école maternelle, maintenant se pose le problème de la maintenance, Mme la directrice demande à la commune de prendre en charge le contrat d'entretien.

Mme VASSELIN rappelle que l'on a déjà parlé de la demande de Mme la directrice c'est-à-dire l'acquisition d'un photocopieur et que l'on revient sur la décision du conseil qui avait dit non pour cette acquisition.

Le conseil après discussion demande que Mme la directrice sollicite un chiffrage pour un contrat d'entretien puisque le photocopieur a fait l'objet d'un don.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA PART DU REFUGE ST ROCH (ASPA)

Le conseil a déjà opté depuis plusieurs années à la fourrière de Valence pour un montant de 1400 € et donne un avis défavorable à cette demande.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil accepte que les convocations aux réunions et les comptes rendus soient envoyés par messagerie.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le 28 novembre aura lieu la visite de la maison ROCHAS (à gauche de la porte) dans le cadre d'une rencontre pour avis avec les CAUE/CALD.



Groupama
Donnons à la vie toutes ses chances
CHABEUIL ET ENVIRONS
Assurances, Banques, Placements
Une équipe à votre service
Avenue de valence Tel 04 75 59 03 72
26120 CHABEUIL Fax 04 75 59 11 19



G.P. Garage
Auto Réparations Moto
toutes marques
Pierre GILLES
Quartier les Romieux ☎ 04 75 59 27 12
26120 MONTVENDRE 06 76 01 62 76



Stabilité chez les enseignants et les élèves avec 110 élèves en élémentaire et 50 en maternelle.
PS/MS : 20+5 MS/GS : 10 + 15
CP : 22 CE1/CE2 : 14 + 7 CE2 : 20
CM1 : 23 CM2 : 24.

En maternelle, les enfants vont travailler sur le thème des châteaux, des princesses et des chevaliers. Nous irons à Grignan visiter le château et participer à des ateliers. Une sortie au cinéma est également prévue. Le projet jardinage se poursuit.

Une nouveauté, toutefois : une classe à double niveau. L'après-midi, tous les CE2 se retrouvent pour les activités d'éveil.

En 2012, les CE1/CE2 sont partis en classe découverte à Vassieux en Vercors sur le thème de la préhistoire. Ils ont également goûté aux joies de la spéléologie.

Les CM2 sont cette année encore partis à Paris, à la découverte de la Tour Eiffel et des grands musées. Ce projet est reconduit pour l'année en cours.

Encore beaucoup de projets pour cette année : le festival de la bande dessinée, le cross, sorties culturelles, une maison d'édition, le projet rivière, la chorale, la natation, etc...

Il y aura du nouveau pour le spectacle de fin d'année : les enseignants et les enfants vous réservent une surprise... de taille !



Sapeurs Pompiers



Le centre de secours de Montvendre compte à ce jour 20 sapeurs pompiers, dont 16 sont actuellement opérationnels.

Simon CLEMENT nous a récemment rejoint. Il était déjà sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Valence, futur habitant sur notre commune au lotissement du clos SYLVESTRE il sera très rapidement opérationnel sur notre centre.

Ludivine GRILLERE a du mettre un terme à sa période probatoire de formation pour raison médicale, elle nous a quitté en milieu d'année.

Notre personnel poursuit collectivement ses formations mensuelles de maintient des acquis, mais aussi individuellement des formations techniques, Cette année nous comptons : un conducteur poids lourd, un conducteur d'engin pompe et un chef d'agrès feux de forêts de plus.

Notre centre de secours a accueilli en octobre, sur une semaine, une formation de secourisme (Premier Secours en Equipe niveau 1).

Au niveau opérationnel l'activité est stable par rapport aux années précédentes, malgré une saison estivale feu de forêts relativement calme.

Notre seul véhicule incendie, le CCF a été remplacé en décembre 2011, par un véhicule plus récent que celui qui avait été initialement prévu (cf notre article du bulletin de l'année dernière).L'ensemble du personnel a pu apprécier les performances et la fonctionnalité de ce nouveau matériel. Notre ancien véhicule est resté au centre comme véhicule de réserve pour l'ensemble des 18 centres de secours de la compagnie de VALENCE.

Côté Amicale, une nouveauté s'est invitée dans notre programme : le père Noël. Effectivement une soirée dédiée à ce personnage lui a été consacrée en invitant les familles des sapeurs avec leurs enfants ainsi que nos aînés. Une soirée de convivialité autour d'un verre et d'une part de bûche. Cette rencontre entre nos familles et nos "anciens" a été reconduite en milieu d'année, pour la journée familiale, toujours très appréciée de tous.

Par ailleurs, nous remercions l'association des amis de Montvendre pour nous allouer gracieusement un stand, lors de la foire aux arbres depuis, plusieurs années pour que nous puissions faire déguster boudins et caillettes. Cette année a été une réussite, grâce à un bon déroulement et une météo clémente pour cette matinée qui mobilise une grande majorité de nos pompiers actifs mais aussi quelques uns de nos retraités que nous remercions pour leur aide ;



Comme les années précédentes, le calendrier 2013 a été réalisé avec la participation d'artisans, commerçants et entreprises de Montvendre et Barcelonne. Cette année il revêt une présentation différente, en effet, nous avons décidé de vous présenter individuellement l'ensemble de nos sapeurs pompiers actifs en vous rappelant que leur activité de sapeur-pompier , n'est qu'une activité de volontaire en parallèle d'une activité professionnelle et d'une vie de famille.

Nous vous remercions de l'accueil que vous nous réservez chaque année lors de la présentation de celui-ci.



Cette année notre père-noël aura un enfant de plus à gâter avec l'arrivée de Thaïs, au foyer de notre infirmière Malvina et son compagnon Benoît.

L'amicale et les sapeurs-pompiers de Montvendre vous présentent à vous tous et vos familles, leurs Meilleurs Vœux pour 2013.

Le père Noël entourés des enfants de nos sapeurs

JMG
MENUISERIES - CHARPENTES
Tél/fax: 04 75 59 15 14 Z.A. L'Argot 26120 Montvendre

Les Piasoux
domaine équestre
ENSEIGNEMENT COMPÉTITION PROMENADES PENSIONS
L'équitation
pour TOUS,
dans un cadre exceptionnel
Quartier les Merles - 26120 MONTVENDRE - Tél: 06 80 98 59 46 - www.domaine-lespiasoux.com

JR
Jean Rousset
ELECTRICITE
Dépannage
Neuf
Rénovation
Chauffage
Climatisation
Z.A. L'ARGOT
26120 MONTVENDRE
tél/fax : 04 75 59 15 12

TAXI DE MONTVENDRE
06-35-48-05-19
Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13

TEICHERT
Eric
Plomberie - Sanitaire - Chauffage
Zinguerie
Installation
Maintenance
Dépannage
mobile : 06 22 76 26 86
e-mail : teicherict@orange.fr
Quartier La Croix 26120 MONTVENDRE

Intermarché
SUPER
Netto
HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE
PLUS J'ACHÈTE
MOINS C'EST CHER
Tél. 04 75 59 67 00
Tél. 04 75 55 15 37
Z.A. Les Petits Champs - 26120 MONTÉLIER

LES ANCIENS COMBATTANTS

Nous voici en fin d'année 2012, espérons que le 13 de l'an prochain sera le porte chance pour tous, nous vous le souhaitons vivement dans nos meilleurs vœux.

Nous remercions chaleureusement les participants(es) aux cérémonies, ainsi que celles et ceux actifs physiquement à la préparation, les 12 enfants pour la lecture de poème, ceux de la collecte du bleuet, quête qui sert parfois d'aide à des personnes en difficulté, par exemple une veuve se trouvant avec un plafond de revenus trop faible, du fait que le mari décédé n'ait acquis le droit à la retraite.

ACTIVITES 2012

- 10 MARS** MONTVENDRE Assemblée générale Puis Repas famille
 - 11 MARS** ST VINCENT LA COMMANDERIE Honneurs aux 2 enfants du village tués en Algérie.
 - 19 MARS** VALENCE puis CHABEUIL commémoration du cesser le feu en AFN
 - 07 AVRIL** SUZE la ROUSSE Assemblée Générale de l' UFDAC;
 - 15 AVRIL** VALENCE Congrès Départemental FNACA.
 - 08 MAI** MONTVENDRE VICTOIRE 1945.
 - 08 JUIN** VALENCE Commémoration des Anciens d'Indochine au Mémorial situé au début de la route de MONTELIER.
 - 18 JUIN** CHABEUIL Appel du Général de Gaulle
 - 22 JUIN** Les Plateau des GRIOLLES.- COMBOVIN.
 - 24 JUIN** VEAUNAVEY la ROCHETTE.
 - 07 SEPT** Les Vieilles Suspentes. Stèle au GAMSTAT.
 - 08 SEPT** MIRMANDE SAULCE Mémorial de la résistance.
 - 04 OCTO** CHABEUIL Assemblée générale FNACA.
 - 13 OCTO** Conseil Exécutif. Union Fédérale Drômoise des Anciens Combattants.
 - 11 NOV** MONTVENDRE Armistice 1918. Repas avec nos camarades de Chabeuil et des environs.
 - 03 DECEMBRE** Réunion des présidents de section au conseil administratif de l'UFDAC
- ACTIVITES CONNUES POUR 2013**

- 23 MARS** MONTVENDRE 10h Assemblée générale 11h30 apéritif suivi du repas famille.
- 17 MARS** ST VINCENT LA COMMANDERIE 10h00 messe 11h00 monument aux mort.
- 19 MARS** VALENCE puis CHABEUIL commémoration du cesser le feu en AFN.
- 08 MAI** MONTVENDRE Victoire 1945.10h30 Rassemblement.
- 14 AVRIL** Congrès Départemental FNACA à St RAMBERT D' ALBON.
- 08 JUIN** VALENCE Commémoration des Anciens d'Indochine au Mémorial début rue de MONTELIER .
- 18 JUIN** CHABEUIL Appel du Général de Gaulle.
- JUIN** LA ROCHETTE – LES GRIOLLES – COMBOVIN
- SEPT** GAMSTAT Vieilles Suspentes - et -
- SEPT** MIRMANDE.- SAULCE Mémorial de la Résistance.
- 03 OCTO** Assemblée Générale FNACA
- 11 NOV** MONTVENDRE; Armistice 1918. 10h30 rassemblement.12h00 repas avec nos camarades de Chabeuil et des environs.

